

## **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**

Le C.C.A.S est un établissement public chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Le C.C.A.S est présidé de plein droit par le Maire. Son Conseil d'Administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et de membres issus du milieu associatif local.

Il a un budget autonome subventionné par la commune.

Ses différentes missions :

- Etude des demandes d'aides sociales. L'équipe a un devoir de discrétion.
- Organisation des vœux de la commune aux aînés.
- Recensement des personnes fragilisées par la canicule.
- Gestion des appels téléphoniques pendant les confinements de la population.

### ***Membres élus par le Conseil municipal :***

*Vice-présidente : Christine MADDALIN*

Elus :

Monique AYGALENC, Loïc GILBERT, Martine LEVACHER, Patricia MOREL, Charlotte RUBLON

### ***Membres extérieurs :***

Maryvonne BARBÉ, Daniel DAHIOT, Yvette LEFEUVRE, Elisabeth POIRIER, Marcelle POTTIER,  
Angèle POULARD, Marie-Bernadette TIRIAU



## Les membres du CCAS

Loïc GILBERT, Monique AYGALENC, Nathalie CLOUET,  
Christine MADDALIN, Charlotte RUBLON, Patricia MOREL,  
Martine LEVACHER, Elisabeth POIRIER, Maryvonne BARBE,  
Marie-Bernadette TIRIAU, Marcelle POTTIER,  
Daniel DAHIOT, Angèle POULARD, Yvette LEFEUVRE



### NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE

Nous restons en contact avec vous grâce aux échanges téléphoniques que les membres du C.C.A.S. effectuent régulièrement.

Afin de répondre au mieux à vos attentes, vous trouverez, ci-après, un coupon qui vous permettra de nous communiquer vos suggestions, vos remarques, vos souhaits.

N'hésitez pas à contacter la mairie en cas de besoin ☎ 02 99 76 30 26

M. Mme : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Message : .....

.....

.....

.....